

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le six juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Fleuré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vivian PERROCHES, Maire.

Etaient Présents : Mmes Corinne BOND, Laurence DOS ANJOS, Andrée GERLAND, Carole GREMILLET, Annette HENAULT, Evelyne SANQUIER, Catherine TARDY, Florence TUCHOLSKI, MM Jacques DESPLEBIN, Denis LACOUR, Yann MEHEUX-DRIANO, Jean-François NEVEU, Vivian PERROCHES.

Absent : Mr Wilfried CHARLES.

Excusé avec pouvoir : Mr Yannick JAUCEN a délégué son droit de vote conformément à l'article 2120-20 du CGCT à Mme Florence TUCHOLSKI.

Secrétaire de séance : Mme Carole GREMILLET.

Assiste : Madeline TROMAS, secrétaire de la collectivité.

✓ Approbation du compte-rendu du 02 mai 2018

Mme TUCHOLSKI fait remarquer qu'elle émet une réserve sur la destruction des ouvrages. Elle souhaiterait que certains ouvrages puissent être vendus comme le fait par exemple la bibliothèque de Vivonne. Il faudra se rapprocher de la trésorerie pour connaître les possibilités d'encaissement en cas de vente.

Monsieur le Maire demande de rajouter 2 délibérations à l'ordre du jour :

- * la convention de regroupement et de valorisation des certificats d'économies d'énergie dans le cadre du programme CEE « économies d'énergie dans les TEPCV et

- * l'avenant à la convention de réalisation ou de contrôle CNRACL.

Le conseil est favorable à cette demande.

1-06-06-2018 Dénomination Voies Anthyllis

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'attribuer les noms des voies suivantes à la ZA d'Anthyllis : Rue de l'innovation, Rue des entrepreneurs et Impasse des métiers.

2-06-06-2018 Renouvellement contrat de travail accroissement temporaire d'activités

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de renouveler le CDD de Mme Catherine ROBERT du 01/08/2018 au 30/11/2018.

3-06-06-2018 Choix du prestataire : restauration scolaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de retenir la société SPRC pour 1 an renouvelable 3 fois.

4-06-06-2018 Choix du prestataire : matériel informatique scolaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de retenir l'agence des territoires de la Vienne pour le matériel informatique scolaire.

5-06-06-2018 Fleuréades 2018 ACCORD DE PRINCIPE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de donner son accord de principe.

6-06-06-2018 Scolarisation des enfants hors commune

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide par :

- 9 voix POUR de retenir le critère de construction ou d'achat immobilier sur la commune.
- 2 CONTRE (Mr NEVEU et Mme GERLAND) de retenir le critère de construction ou d'achat immobilier sur la commune et de conserver les critères anciens.
- 1 ABSTENTION (Mme TUCHOLSKI).

7-06-06-2018 Convention de regroupement et de valorisation des certificats d'économies d'énergie dans le cadre du programme CEE « économies d'énergie dans les TEPCV »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de confier au SM du Pays des Six Vallées un pouvoir pour regrouper les CEE et les valoriser en son nom, pour ce qui concerne le projet de changement des menuiseries de l'école et de la garderie.
- d'autoriser le Maire à signer la convention de regroupement avec le Syndicat Mixte du Pays des 6 Vallées et à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente convention.

08-06-06-2018 Avenant à la convention de réalisation ou de contrôle CNRACL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de proroger la convention de réalisation ou de contrôle CNRACL jusqu'au 31 décembre 2018.

La séance est levée à 22h50